

Crâne.		Face.	
Diamètres	ant.-postér.	203 ^{mm}	larg. maxim. du front... 112 ^{mm}
	transv. max.	137	longueur. 136
	bitemporal.	125	largeur. 133
	occipital.	136	
	vertical.	149	Nrz.
Circonfér. horizont.		500	longueur. 19
Sa partie antér.		300	largeur. 37
Indice céphalique.		67,5	hauteur. 49
— de hauteur.		73,9	Distance transv. entre les angles
— frontal.		55,2	de mâchoire infér. 154 ^{mm}
— facial.		97,4	
— nasal.		75,5	

On peut voir par ces mensurations que, malgré la brachycéphalie très prononcée des Russes de Transbaïkalie, ce sujet, grâce à la difformité de son crâne, est franchement dolichocéphale. La face est élargie en bas de telle manière que la distance entre les angles de la mâchoire inférieure (154^{mm}) est de 20^{mm} plus large que la largeur maximum (133^{mm}).

Dents de rhinocéros.

M. d'AULT DU MESNIL présente des dents de rhinocéros provenant du quaternaire d'Abbeville, offertes par lui à l'École d'Anthropologie.

Discussion.

M. G. DE MORTILLET, en remerciant M. d'Ault du Mesnil d'avoir bien voulu donner aux collections de l'École d'Anthropologie, les deux molaires de *Rhinoceros Merckii* qu'il vient de présenter, fait remarquer que les dents du quaternaire d'Abbeville sont, comme taille tout à fait intermédiaires entre les deux séries de dents recueillies à Chelles. Dans cette localité de Seine-et-Marne il y a deux types bien distincts. Un type à dents bien plus petites que celles présentées par M. d'Ault, et un autre type à dents beaucoup plus grosses. Les deux types de Chelles parfois se distinguent aussi par un caractère de coloration. Le petit type est généralement de couleur claire et terne; le gros type de couleur plus foncée et plus

brillante. Or, les dents d'Abbeville présentées, comme couleur, sont tout à fait semblables au petit type de Chelles. Au contraire, les dents de rhinocéros de la terrasse inférieure de Villefranche-sur-Saône se rapportent, comme couleur et brillant, aux grosses dents de Chelles. Comme taille, elles sont mêmes plus fortes.

M. D'ACY. — Je ne saurais donner la statistique exacte des dents de *Rhinoceros Merckii* que j'ai rapportées de Chelles ; mais je ne crois pas me tromper, en disant que, contrairement à l'opinion de M. de Mortillet, j'en ai plus de grosses que de petites ; et je prends aux ouvriers tout ce qu'ils trouvent.

M. G. DE MORTILLET. — Je suis tout disposé à répondre à notre collègue, M. d'Acy, et j'y suis d'autant mieux préparé que j'ai, lundi dernier, c'est-à-dire il y a trois jours, fait à la Société Géologique de France une réponse sur le même sujet à M. Depéret.

M. Depéret aime beaucoup synchroniser les divers terrains. Il a obtenu dans ce genre de recherches de bons résultats. Mais quand il cherche à synchroniser les assises de Chelles avec celles de la terrasse inférieure de Villefranche-sur-Saône, je crois qu'il fait erreur. Voici sur quoi je me fonde.

Comme paléothnologue permettez-moi de mettre en première ligne l'industrie. On a récolté des silex taillés dans les deux gisements, seulement il sont tout à fait différents. A Chelles, on a recueilli une industrie très caractérisée, tellement caractérisée qu'elle a été choisie comme typique d'une époque industrielle, le quaternaire le plus ancien. Dans cette époque, la pièce typique, essentielle, caractéristique, est un gros instrument en roches diverses, taillé sur les deux faces, désigné sous le nom de *coup de poing*. Dans la terrasse de Villefranche on n'a pas recueilli un seul de ces coups de poing, mais bien des silex retaillés sur une seule face, technique tout à fait différente de celle de Chelles, caractérisant une époque plus récente, le moustérien, M. Depéret le reconnaît lui-même. Il n'y a donc pas synchronisme industriel. Chelles présente l'industrie du quaternaire inférieur ; Villefranche celle du quaternaire moyen.

Mais, disent certaines personnes, l'industrie n'a pas ou n'a que peu de valeur au point de vue de la classification chronologique des assises. Je crois tout le contraire. N'importe, passons et abordons les données fournies par la géologie pure qui doit servir de base au classement des terrains. Voyons ce que dit la stratigraphie. Les assises de Chelles, sous ce rapport, de l'avis de tous les

géologues, représentent le quaternaire inférieur. En est-il de même de la terrasse de Villefranche? Non. M. Depéret l'a présentée à l'Académie des Sciences comme interglaciaire, c'est la rapporter au quaternaire moyen. Depuis, il en fait du postglaciaire ou quaternaire supérieur. Pour moi, cette dernière détermination est la bonne par rapport aux phénomènes glaciaires, mais non comme date dans ce quaternaire. Toujours est-il qu'il n'est pas plus exact de synchroniser Chelles et Villefranche au point de vue stratigraphique qu'au point de vue industriel. La géologie sur ce point confirme la paléthonologie.

Reste la paléontologie. Laissons de côté les animaux fossiles qui ne sont pas caractéristiques, les chevaux, les bœufs, etc. Occupons-nous de ceux qui peuvent nous fournir des données intéressant la question en commençant par les éléphants. Chelles a donné en abondance l'*Elephas antiquus*, parfaitement caractérisé, espèce propre au quaternaire inférieur, qui par conséquent se trouve très bien à sa place avec le coup de poing chelléen. Quant à Villefranche, on n'avait tout d'abord qu'un fragment de molaire en assez mauvais état qui figure dans les vitrines des collections de la Faculté des Sciences de Lyon. M. Depéret n'a pas osé le déterminer. J'ai dit que je lui reconnaissais des affinités avec l'*Elephas primigenius*. Depuis, M. Chantre, poursuivant ses récoltes pour le Muséum d'histoire naturelle de Lyon a signalé à Villefranche, d'une manière indubitable, l'*E. primigenius* ou mammouth. Au point de vue des éléphants, il n'y a donc pas synchronisme entre Chelles et Villefranche, mais l'association à Villefranche du mammouth et des silex moustériens est on ne peut plus naturelle. C'est là où est le synchronisme vrai.

Passons aux rhinocéros. Comme l'*Elephas antiquus*, les rhinocéros sont abondants à Chelles. Les dents se rapportent à deux types bien distincts — variété, race, espèce, peu importe pour moi, qui suis transformiste — types qui ont plus d'analogie avec les formes du pliocène tertiaire supérieur, qu'avec celles du *Rhinoceros tichorhinus*, le compagnon de l'*E. primigenius* du quaternaire moyen. Ces deux types sont à peu près aussi abondants l'un que l'autre. L'un est petit et les dents sont de couleur claire. L'autre type est beaucoup plus gros et les dents sont brunes. Tous les deux sont confondus sous le nom de *Rhinoceros Merckii*. A Villefranche, le petit rhinocéros fait défaut; mais il y a de grosses dents brunes. Ces grosses dents sont-elles les mêmes que celles de Chelles? Ques-

tion bien embarrassante, M. Depéret dit oui, d'autres paléontologues, entre autres M. Boule, disent que ce pourrait bien être du *Rhinoceros leptorhinus*, espèce extrêmement voisine du *R. Merckii*, qui se trouve dans les sables de Trévoux très répandus dans la région. Il y aurait eu, sous le rapport de cette espèce, remaniement. Incontestablement, les sables de Trévoux ont fourni une partie des sables et graviers du quaternaire de cette partie de la vallée de la Saône. Pourquoi ces sables remaniés n'auraient-ils pas entraîné avec eux quelques dents fossiles? C'est d'autant plus admissible que la terrasse de 10 à 12 mètres de Villefranche est immédiatement en face, au dessus du village de Beauregard, dominée par une terrasse pliocène beaucoup plus élevée que celle de Villefranche.

Dans tous les cas, la simple présence dans la terrasse de Villefranche de grosses dents de rhinocéros, sur la détermination desquelles on n'est pas encore complètement d'accord, suffirait-elle pour faire synchroniser cette terrasse avec le gisement de Chelles?

HELLES	VILLEFRANCHE
Industrie chelléenne.	Industrie moustérienne.
Quaternaire inférieur.	Quaternaire moyen.
<i>Elephas antiquus</i> .	<i>Elephas primigenius</i> .
Petit <i>Rhinoceros Merckii</i> .	Manque complètement.
Grosses dents de <i>R. Merckii</i> .	Grosses dents de <i>Rhinoceros</i> , espèce discutée.

Tout est différent, sauf une espèce qui est contestée, et c'est seulement sur cette espèce en discussion que l'on établirait le synchronisme. Ce n'est pas admissible.

D'après ce que nous connaissons, le *Rhinoceros Merckii* ne s'élève pas jusqu'au moustérien ou quaternaire moyen. Mais, dit-on, il y a là une anomalie, un fait nouveau. C'est possible, mais pour prétendre établir une anomalie ou un fait nouveau, il faut des observations faites avec le plus grand soin. Est-ce le cas? Il y a encore contestation et les variations d'opinion de la part du champion de l'anomalie et du fait nouveau peut faire craindre et croire que les observations sur lesquelles il se base ne soient pas mûrement étudiées. Les communications de M. Depéret se composent d'une série d'affirmations formelles, sur lesquelles il revient facilement

c'est vrai, mais ce n'est pas là une garantie pour l'exactitude et la vérité de celles qu'il maintient.

M. n'Acy. — Puisque M. de Mortillet vient de parler de la terrasse de Villefranche, je demande la permission d'expliquer pourquoi je ne puis partager l'opinion de M. Boule sur l'âge de ce gisement ¹.

Cette manière de voir m'a étonné, je l'avoue, après les renseignements que M. Gaudry et M. Boule avaient eu l'extrême obligeance de me donner l'année dernière. En vérité, je ne vois pas pourquoi les ossements de rhinocéros, qu'on a trouvés dans ces alluvions, ne seraient pas en place et n'appartiendraient pas au *R. Merckii*; je ne crois pas que ce soient des débris du *R. leptorhinus* pliocène, venus, par remaniement, des sables de Trévoux; et je persiste à penser, par suite, que ces dépôts fluviaux sont interglaciaires et non pas de l'époque du Moustier.

Sans aborder la question assez complexe du rapport entre l'âge et l'altitude des alluvions fluvio-glaciaires, je ferai observer que la terrasse dont il s'agit, est à peu près au même niveau, au-dessus du fond de la vallée, que les dépôts de Chelles, dont la faune est, sans contredit, chaude, interglaciaire. Puis je rappellerai que M. Depéret a fait remarquer, à la Société géologique, que les assises fluviales de la terrasse de Villefranche sont surmontées d'une épaisse couche de lehm, dont la faune est caractérisée par *R. tichorhinus* et *Cervus tarandus* ². Il est tout naturel que ces assises fluviales, constituant une formation plus ancienne que le lehm, renferment une faune chaude, interglaciaire, à *R. Merckii*. C'est ce qui a lieu, en maint endroit.

Mais M. Boule trouve que « le rhinocéros déterminé par M. Depéret comme *R. Merckii* et qui peut tout aussi bien être appelé *R. leptorhinus* ³, forme évidemment », avec les autres espèces des alluvions fluviales de la terrasse de Villefranche, « une association anormale » ⁴.

Quelles sont donc ces espèces autres que le rhinocéros ?

¹ L'Anthropologie, t. VI, 1895, p. 657 et 688. — Compte rendu des séances de la Société géologique de France, 1895, n° 10, p. CLXXIX et CLXXX; et n° 17, CXCII et CXCIII.

² Compte-rendu, 1895, n° 17, p. CXC.

³ Il est, paraît-il, à peu près impossible de distinguer les molaires isolées de ces deux espèces.

⁴ Compte-rendu, n° 16, p. CLXXX.

Bison, *Cheval* de grande taille, *Sanglier*, *Hyæna spelæa*, *Cervus elaphus*, *Cervus megaceros* ou *canadensis*, enfin *Elaphus primigenius*¹.

Ce ne sont pas des espèces froides et relativement peu anciennes. Si « elles se trouvent en abondance dans les gisements de la dernière époque glaciaire »² — associées alors aux espèces franchement froides —, elles se rencontrent aussi — soit quelques-unes d'entre elles, soit toutes ensemble — dans les alluvions interglaciaires, autrement dit du quaternaire inférieur, en même temps que les espèces réellement chaudes. Il me suffira de citer les couches inférieures de Chelles³, de Montreuil bas (50 à 55 mètres)⁴, d'Abbeville⁵, les terrasses supérieures (Barnwell series) des environs de Cambridge⁶, divers endroits de la vallée de la Tamise et spécialement Grays Thurrock⁷.

Je ne vois donc rien d'anormal dans la composition de la faune de la terrasse de Villefranche, rien qui s'oppose à ce que les ossements de rhinocéros, qu'on a recueillis dans ces alluvions, appartiennent à *R. Merckii*. D'un autre côté, il me paraît très difficile d'admettre que ces débris soient des restes de *R. leptorhinus*, venus par remaniement des sables de Trévoux.

M. Depéret a fait remarquer que l'abondance de ces ossements s'accordait peu avec cette supposition⁸; et cet argument est d'au-

¹ Depéret, *Ibid.*, n° 17, cxc.

² M. Boule, *Ibid.*, p. cxii.

³ Ameghino. in : *Bull. Soc. d'Anthrop. de Paris*, 3^e série, t. IV, 1881, p. 560 et 561. — E. d'Acy, *Ibid.*, 3^e série, t. VII, 1884, p. 189 et suiv., et p. 403 et suiv.

⁴ Belgrand, *La Seine*, p. 181.

⁵ *La Société, l'École et le Laboratoire d'Anthropologie de Paris à l'Exposition universelle de 1889*, p. 148, et 155, et fig. 24 à 34.

⁶ W.-H. Penning and A.-J. Jukes Brown, *The geology of the neighbourhood of Cambridge*. (*Memoirs of the geological survey — England and Wales.* —) 1881, p. 106. — M. Boule, *Essai de paléontologie stratigraphique de l'homme*. (Extrait de *La Revue d'Anthropologie*), 1889, p. 27 du tirage à part.

⁷ Boyd-Dawkins, *Early man in Britain*, 1880, p. 134 à 142. — Le même, *Classification of the tertiary period by means of the mammalia*, in : *The Quarterly journal of the geological society*, august, 1880, p. 397 et 398. — W. Whitaker, *The Geology of London (Mém. géol. surv.)*, 1889, t. I, p. 336. — M. J. Geikie fait remarquer qu'il n'y a « aucune trace d'une espèce septentrionale » dans la faune de Grays Thurrock. (*Prehistoric Europe*, 1881, p. 138). Et pourtant, on y trouve toutes les espèces de la faune de la terrasse de Villefranche.

⁸ *Loc. cit.*, p. cxci.

tant plus fort que les restes de *R. leptorhinus* sont très rares, dans l'horizon de Trévoux¹.

Mais ce n'est pas tout. La faune mammalogique de cet horizon se compose de :

Mastodon arvernensis,

Rhinoceros leptorhinus,

Tapirus arvernensis,

Cercus (capreolus) australis ou *cusanus*,

Antilope Cordieri,

Ursus arvernensis,

Castor, aff. *iber*,

Lepus, sp. ².

De ces espèces, cinq sont franchement pliocènes. Une, le rhinocéros, peut être pliocène ou quaternaire³. Et les cinq premières — entre autres le Mastodonte, qui est très commun⁴ — auraient été soigneusement respectées par le remaniement, tandis que l'espèce douteuse — si je peux parler ainsi — aurait été seule atteinte, et si bien atteinte que ses débris seraient beaucoup plus nombreux dans leur soi-disant nouveau gisement, que dans le premier !

Si un remaniement aussi extraordinaire — j'allais dire : aussi habile à nous dérouter — n'est pas absolument impossible, il faut avouer qu'il est du moins singulièrement improbable ; et tout me paraît s'accorder — au moins jusqu'à présent — pour nous montrer que le rhinocéros de la terrasse de Villefranche est bien, comme je l'ai dit tout-à-l'heure, le *R. Merckii* ; et, par suite, que ces alluvions sont interglaciaires.

M. DE MONTILLAT. — M. d'Acy vient de nous parler, d'après M. Depéret, d'une double faune caractérisant deux assises différentes dans la terrasse de 10-12 mètres de Villefranche. Cela demande quelques explications. Les communications de M. Depéret ressemblent aux boîtes à surprise, tout à coup il en sort l'énonciation d'un fait ou l'exposé de considérations auxquelles on ne s'attendait pas du tout. Ainsi, dans sa communication du 2 décembre 1893, à la Société géologique, après avoir parlé des sables

¹ Delafond et Depéret, *Les terrains tertiaires de la Bresse...*, 1893, p. 193.

² *Ibid.*, 191 à 197.

³ Je crois pouvoir laisser de côté *Castor* et *Lepus*, dont la détermination complète ne paraît pas pouvoir être faite, jusqu'à présent.

⁴ *Ibid.*, p. 191.

qui constituent la terrasse, il ajoute : « Au-dessus de ces sables, il existe une couche épaisse de lehm typique avec ses mollusques habituels et quelques débris de mammifères : un cheval plus petit que celui des sables, de rares molaires de renne. Mais on peut suivre ce lehm en descendant la Saône et au même niveau jusqu'à la gare de Saint-Germain-au-Mont-d'Or, où il a fourni une belle faune : renne abondant, bison, mammoth, *Rhinoceros* du type *tichorhinus*. Il y a donc dans la vallée de la Saône — et c'est ce que mes contradicteurs ont négligé de mentionner — superposition évidente de deux faunes assez dissemblables : une faune supérieure (celle du lehm) caractérisée par le *R. tichorhinus* et le renne ; une faune inférieure (celle des graviers) avec *R. Merckii* et cervidés. La faune inférieure a un cachet plus ancien et plus tempéré que la faune supérieure. »

D'abord, pourquoi M. Depéret appelle-t-il les éléments dont se compose la terrasse *sables* en commençant, *graviers* en finissant ? Est-ce pour simplifier et éclairer la question ? Mais passons.

Il existe, dans la vallée de la Saône, comme sur un grand nombre d'autres points, un manteau de lehm qui recouvre presque toutes les autres formations. Mais, dans la vallée de la Saône, comme ailleurs, ce manteau est plus ou moins épais, plus ou moins important. Il varie comme nature et il remonte à des époques diverses. Quand M. Depéret assimile le lehm de Villefranche à celui de Saint-Germain-au-Mont-d'Or, il cède à son amour du synchronisme. Il s'agit de savoir si celui-ci est plus sérieux que celui qu'il proposait pour assimiler Villefranche à Chelles.

Mais où est la grande surprise qui rend le professeur de Lyon véritablement homérique, c'est quand, à propos du lehm de Villefranche, il s'écrie : C'est ce que mes contradicteurs ont négligé de mentionner !!! Parbleu, vos contradicteurs ont tout bonnement suivi votre exemple. Le lehm de la terrasse de Villefranche ne leur paraissant pas appelé à modifier la discussion, ils n'en ont pas parlé, exactement comme vous !

M. Depéret avoue, dans la même communication, que c'est grâce à l'intervention, en 1894, du géologue de Vienne en Autriche, M. Penck, qu'il a compris l'importance de ce lehm. Importance d'autant plus grande que le voilà maintenant gardé à renne et à *Rhinoceros tichorhinus* pour les discussions à venir. On ne sait pas ce qui peut arriver.

L'introduction du lehm de Villefranche et du synchronisme de

ce lehm avec celui de Saint-Germain-au-Mont-d'Or, me semble devoir prolonger les dissidences au lieu de les faire cesser. Je n'en prétends pas moins, contrairement à l'assertion de M. d'Acy :

1° Qu'il n'y a pas synchronisme entre les sables et graviers de la terrasse de Villefranche, d'une part, et les assises à *Elephas antiquus* de Chelles, d'autre part ;

2° Que les sables et graviers de la terrasse de Villefranche sont de l'époque moustérienne ou quaternaire moyen ;

3° Que pour les deux solutions énoncées les objets d'industrie jouent un rôle des plus réguliers et des plus importants.

M. TARDY. — Si on considère la forme du plateau de la Bresse et de la Dombes entouré par la Saône, le Rhône et l'Ain qui se sont creusé un vaste lit de plus de cent mètres de profondeur dans les couches pliocènes d'un plateau, on doit donc, dans l'étude du quaternaire de cette région, se méfier beaucoup des remaniements d'ossements pliocènes.

M. d'ACY. — Comme il l'a déjà fait l'année passée ¹, M. de Mortillet vient de chercher à mettre M. Depéret en contradiction avec lui-même, en rappelant que, dans le programme de l'excursion de la Société géologique, le savant professeur de Lyon a appelé la terrasse de Villefranche *postglaciaire*, tandis que, dans sa communication à l'Académie des Sciences, il l'avait qualifiée d'*interglaciaire*. J'ai cru simplement à une faute d'impression. Mais M. Depéret m'a fait l'honneur de m'écrire, l'été dernier, — je regrette vivement de ne pas avoir sa lettre, ici, — qu'il s'est servi du terme de *postglaciaire*, parce que les alluvions de Villefranche sont postérieures à la grande invasion glaciaire, qui, seule, a atteint cette région ; ce qui ne les empêche pas d'être antérieures à la dernière extension des glaciers, et d'appartenir à l'époque intermédiaire entre ces deux crises, autrement dit à l'époque *interglaciaire*.

Par le fait, ces deux expressions de *postglaciaire* et d'*interglaciaire*, comprises dans le sens que je viens d'indiquer, ne sont pas contradictoires, comme elles peuvent le paraître. La première est « locale », tandis que la seconde est « générale » ² ; voilà tout. J'ajouterai que c'est dans cette acception restreinte, que les géologues anglais se servent souvent du terme de *postglaciaires*, en parlant des alluvions du sud de l'Angleterre.

¹ Bull. Soc. d'Anthrop. de Paris, 1895, p. 61 et 83.

² Lettre de M. Depéret.

M. de Mortillet a contesté l'équivalence, au point de vue chronologique, des expressions interglaciaire et quaternaire inférieur.

Mais alors, où commence le quaternaire? Serait-ce avec l'époque glaciaire? Mais n'y a-t-il pas eu de grands glaciers pliocènes?

Que l'on appelle quaternaire inférieure la faune à *Elephas antiquus* et à *Rhinoceros Merckii*, cela est tout naturel, puisqu'elle succède à celle de la fin du pliocène. Or cette faune est la même que celle de l'époque, qui sépare les deux dernières grandes extensions des glaciers, les seules qui aient un intérêt considérable au point de vue anthropologique. Le synchronisme est donc établi entre le quaternaire inférieur et l'interglaciaire, que je viens d'indiquer, et que, pour plus de commodité, on appelle interglaciaire tout court; et c'est à juste titre que l'on dénomme soit interglaciaires — au point de vue de la chronologie et de la température seulement, bien entendu — soit quaternaires inférieures, les assises profondes de Chelles et les gisements analogues.

M. de Mortillet nous a dit que l'industrie moustiérienne de la terrasse de Villefranche s'opposait à ce que ces alluvions appartenissent au quaternaire inférieur. J'avoue que je ne puis admettre cet argument. Pour moi, je l'ai déjà dit, ce n'est pas l'industrie, qui date le gisement; c'est le gisement, qui date l'industrie, par la paléontologie et la stratigraphie.

Quant aux fossiles, je suis obligé de répéter ce que j'ai déjà dit l'année dernière ¹. M. Gaudry et M. Boule n'attachent pas d'importance à la grosseur des dents du rhinocéros de Villefranche. Ce rhinocéros est, pour M. Gaudry, comme pour M. Depéret, le *Rhinocéros de Merck*; et, loin de voir en lui un *R. tichorhinus*, M. Boule propose d'en faire un rhinocéros pliocène, un *R. leptorhinus* ². Parmi les ossements, provenant de Villefranche, qui leur sont passés sous les yeux, MM. Gaudry et Boule n'en ont vu aucun qui pût se rapporter au renne; et j'ajouterai que M. Depéret déclare n'avoir jamais vu, ni au Muséum de Lyon, ni dans les autres collections de fossiles de Villefranche, aucune trace du *Renne* ni du *Rhinoceros tichorhinus* ³.

On a trouvé récemment, il est vrai, une molaire d'*Elephas primigenius*, tandis que les lamelles précédemment recueillies dans ce gisement étaient indéterminables. Mais cette découverte est loin

¹ Bull. Soc. d'Anthrop. 1895, p. 81 et suiv.

² Compte rendu et l'Anthropologie, loc., cit.

³ Compte-rendu, p. cxc et cxcv.

d'être significative. Falconer¹, Owen², MM. Leith-Adams³ et Boyd-Dawkins⁴ ont reconnu la présence du Mammouth dans le Forest-bed; et les réserves de M. Newton et de M. Gunn⁵ n'infirment pas cette attribution. Que le Mammouth de Cromer appartienne à une variété ancienne, je ne dis pas le contraire; et même cela est tout naturel, puisque cette espèce nous apparaît là pour la première fois; mais c'est déjà *Elephas primigenius*, et nous sommes encore dans la pliocène. D'ailleurs, au besoin, la belle découverte de Tilloux⁶ prouverait, après plusieurs autres, et de la façon la plus péremptoire, que ce proboscidiien ne saurait fournir, à lui tout seul, quand il n'est pas accompagné de ce que l'on peut appeler sa faune, un renseignement positif sur la date ou la température d'un gisement.

Et, puisque je viens de parler du Forest-bed, je ferai remarquer que *Hyrna spelæa* et *Cervus elaphus* s'y trouvent déjà, eux aussi⁷.

La présence de *R. Merckii* dans la faune des alluvions de la terrasse de Villefranche n'a donc rien d'anormal, je le répète encore. Au besoin, je citerais de nouveau, comme ayant fourni une association semblable, les assises inférieures d'Abbeville; et j'invoquerais le témoignage de notre savant confrère, M. d'Ault du Mesnil.

Enfin, M. de Mortillet a dit qu'aucun géologue, avant MM. Penck et du Pasquier, n'avait aperçu de lehm sur les alluvions fluviales de la terrasse de Villefranche; et il a cité M. Boule, comme étant de ceux qui n'avaient pas vu cette assise.

Les souvenirs de M. de Mortillet le servent mal. Voici une coupe que M. Boule a eu l'amabilité de me dessiner, en février 1895. L'excursion qu'il avait faite, avec la Société géologique, avait eu lieu, pendant l'été de 1894; et la visite de MM. Penck et du Pasquier aux sablières est seulement de l'été de 1895. Or, dans cette

¹ Cité dans Boyd-Dawkins. *On the range of the Mammoth...*, in : *The Quarterly Journal of the Geological Society*, 1879, p. 142.

² *British fossil Mammalia*; citation de Lyell. *L'Ancienneté de l'homme*, 2^e éd., 1870, p. 239.

³ *Paleontographical Society*, vol. XXXV. may 1881, p. 178.

⁴ *Early man*, p. 129. — *Classification*, p. 395-396.

⁵ E. T. Newton, *The vertebrata of the forest-bed series*. (*Mem. geol. Surv.*) 1882, p. 106 et 107. — Le même, *The vertebrata of the pliocene deposits of Britain* (*Mem. geol. Surv.*) 1891, p. 47. — J. Gunn. in : *The geological magazine*, new series, Dec. III, vol. I, 1884, p. 47 et 48.

⁶ M. Boule, *La Ballastière de Tilloux*, in : *L'Anthropologie*, t. VI, 1895, p. 497 à 509.

⁷ E. T. Newton, *The vertebrata of the pliocene deposits...* p. 6 et 17.

coupe, figurent, sur les alluvions fluviales, une couche d'« ergeron », et, sur cette couche d'« ergeron », une assise de « terre à briques ». Ces expressions d'« ergeron » et de « terre à briques », usitées par les géologues du nord de la France et de la Belgique, sont plus précises que celle de *lehm*. C'est sans doute pour cela que M. Boule s'en est servi. En tout cas, ces deux assises réunies constituent bien le *lehm* de MM. Penck et du Pasquier.

Maintenant, je répondrai à M. Tardy que je ne prétends pas qu'un remaniement soit impossible, *a priori*. Mais, pour alléguer qu'il y en a eu un, faudrait-il encore qu'il y eût des motifs de le croire. Or, ici, non seulement il n'y en a aucun, mais il y a des considérations, qui militent fortement contre cette hypothèse toute gratuite.

Les débris de rhinocéros sont certainement bien plus abondants que ceux de mammouth, dans les alluvions de la terrasse de Villefranche.

En résumé, deux opinions sont en présence.

L'une reconnaît une faune chaude, dans une association d'espèces sans signification et d'une espèce franchement chaude.

L'autre regarde comme froide, une faune composée des mêmes espèces insignifiantes, sans une seule espèce réellement froide.

Entre ces deux manières de voir, le choix ne me paraît pas devoir être douteux.

L'un des Secrétaires : Dr P. RAYMOND.

636^e SÉANCE. — 6 février 1896

PRÉSIDENCE DE M. ANDRÉ LAFÈVRE

OUVRAGES OFFERTS.

LEHMANN-NITSCHKE (Dr R.). — *Ein Beitrag zur prähistorischen Chirurgie*. (Ext. de *Archiv. für klin. Chirurgie*), in-8°, 8 p. et pl., Berlin, 1895.

PIETTE (Ed.). — *Hiatus et lacune. Vestiges de la période de transition dans la Grotte du Mas-d'Azil*. (Ext. des *Bul. Soc. Anthropol.*, Paris), in-8°, 44 p., 1895.

SPALIKOWSKI (Ed.). — *Introduction à l'étude des sciences anthropologiques. — Notes préhistoriques. — Note sur un fragment de crânes néo-*

lithique. — Note sur une herminette. — De la difficulté de déterminer les races préhistoriques. — Les superstitions médicales normandes. — Note sur une vertèbre humaine anormale. — Note sur quelques anomalies d'ossements humains. — Un cas de filariose. — Du rôle du chou dans la thérapeutique des anciens. — Des accidents causés par les piqûres d'abeilles. — Un moyen de destruction des chenilles. — Essai sur la flore des rochers et des grottes de la Seine-Inférieure. — De la sporospermose des gallinacés, brochures in-8°, en tout 37 p.

PÉRIODIQUES (articles à signaler).

Archives du Museum d'histoire naturelle de Lyon (tome VI). — E. Chantre : Recherches anthropologiques dans l'Asie occidentale.

Wissenschaftliche mittheilungen aus Bosnien und der Hercegovina (dritter Band). — Fiala : Die Ergebnisse der Untersuchung prähistorischer Grabhügel auf dem Glasinac im Jahre 1893. — Radimsky : Die Nekropole von Yezerine in Pritoka bei Bihac. — Der prähistorische Pfahlbau von Ripac. — Truhelka u. Patsch : Römische Funde im Lasvathale, 1893. — Radimsky : Die römische Ansiedlung von Majdan bei varecar Vakuf. — Fiala u. Patsch. : Untersuchungen römischer Fundorte in der Hercegovina. — Radimsky : Archæologische Tagebuchblätter. — Thalloczy : Bruchstücke aus der Geschichte der nordwestlichen Balkanländer.

ÉLECTIONS.

M. G. FOURU, paléothnologue, présenté par MM. E. Collin, G. de Mortillet, Capitan, est élu membre titulaire.

Rapport annuel sur les finances.

PAR M. CH. DAVELUY, TRÉSORIER.

Messieurs,

Aux termes de l'article 32 de notre règlement, le trésorier doit vous présenter, dans la première séance de février, ses comptes pour l'année qui vient d'expirer. J'ai, en conséquence, l'honneur de vous soumettre, en deux tableaux (A et B), le résumé des opérations financières effectuées en 1895 et l'inventaire de notre fortune au 31 décembre de la même année. Le cadre de ces tableaux

est celui que vous aviez approuvé pour les années précédentes ; je n'y ai apporté d'autres changements que ceux qu'ont nécessités, dans quelques articles, les faits particuliers à la gestion de 1895.

A. — Résumé des opérations de 1895.

RECETTES

1^o Ordinaires :

Cotisations.	7.804	83	13.234	30
Droits d'admission	240	»		
Rachat de cotisations.	800	»		
Rentes et { des capitaux affectés aux prix.	4.833	65		
intérêts { — de la Société.	741	40		
Souscript. de l'État aux publications	1.000	»		
Vente des publications courantes. .	814	70		

2^o Extraordinaires :

Legs Delehaye.	1.000	»	2.627	65
Reliquat du boni réalisé en 1895. .	633	65		
Vente des publications en stock, conformément à la circulaire du comité central du 11 avril 1895. .	784	»		
Médailion Broca	10	»		
Créances recouvrées.	200	»		

Total des Recettes. 15.861 95

DÉPENSES

1^o Ordinaires :

Prix Godard.	250	»	1.833	65	
— Broca.	750	»			
— Fauvelle	667	»			
— Bertillon	166	65			
Frais généraux.	2.483	98	13.452	68	
Publications.	7.700	»			
Mobilier.	525	25	699	15	
Entretien	173	90			
Bibliothèque.	331	60			
Collections	404	30			

A reporter. 13.452 68 15.861 95

		Report. .	13.452	68	15.861	95
2^e Extraordinaires :						
Stock librairie	Frais nécessités par la					
	circulaire précitée du					
	11 avril 1895 : im-	374				
	pression, envoi et					
	ports	127		490	10	
	Achat de livres. . .	247				
	Dépenses imprévues, ins-					
	tallation du nouvel éclai-					
	rage, exhibitions, etc. .	116	10			
Total des Dépenses.					13.942	78
Excédent des Recettes sur les Dépenses.					1.919	17

En ce qui concerne les recettes, je crois n'avoir à appeler votre attention que sur l'article libellé : *Vente des publications en stock*. Chaque année, nos publications sont imprimées en nombre plus que suffisant pour le service des membres de la Société et pour les besoins de la vente courante. Aussi le Comité central a pensé qu'il serait avantageux de faciliter la vente des volumes en surcroît en les offrant dans des conditions de bon marché compatibles avec leur actualité, leur valeur scientifique, etc. Une circulaire a été envoyée à cet effet (11 avril 1895) ; elle a eu pour résultat de nous procurer une recette extraordinaire de 784 francs en 1895 et de 250 francs en 1896, soit un total de 1,034 francs, sur lequel, après déduction de 127 francs pour frais d'impression et d'envoi de la circulaire précitée, port des volumes, etc., il reste un bénéfice net de 907 francs. Toutefois, je n'ai dû tenir compte ici que de la vente effectuée en 1895 (784 fr.), le surplus (250 fr.), figurant dans les écritures de 1896.

Relativement aux dépenses, je n'ai pas encore pu obtenir le règlement définitif des factures de l'imprimeur ; j'ai, par suite, porté comme entièrement absorbé le crédit de 7,700 francs ouvert par le Comité central pour les frais de publication en 1895. Vous remarquerez, sans doute, que les dépenses de mobilier et d'entretien ont atteint un chiffre assez élevé (699 fr. 15). Cela tient à ce qu'il a fallu établir une vitrine et des boîtes pour les collections et des casiers pour la bibliothèque, ce qui a entraîné une dépense de 525 francs.